

La Maison Des Jeunes

Programme des vacances d'automne :

La MDJ proposera des activités, sorties et soirées pour les 10/14 ans et les 14/17 ans **du 21 au 31 octobre**.

Au programme :

10/14 ans : Ouverture MDJ, thèque aux Vallons, sortie au Temple du Jeu, journée défi interco et temps projets pour les vacances d'hiver, passerelle bowling, journée graff, journée spéciale Super héros, sortie à la fête foraine, atelier cuisine, kin-ball, défi Halloween...

14/17 ans : Ouverture MDJ, sortie au Temple du Jeu, temps projets pour les vacances d'hiver, sortie laser quest, tennis, handball, soirée repas à la MDJ, journée graff, journée spéciale Super héros, sortie à la fête foraine, tournoi de fifa, soirée interco foot salle à Monterblanc, défi Halloween...

Dates, horaires et informations complémentaires sur le blog de

la MDJ : www.mdjsulniac.skyrock.com

Le Conseil Communal des Enfants lance un

GRAND DEFI HALLOWEEN

aux enfants et aux jeunes de Sulniac, le vendredi 31 octobre !
Rendez-vous **déguisés** sur le parking des écoles à 18h30 ! (Les enfants/jeunes non-inscrits à la MDJ accompagnés ou non, restent sous la responsabilité de leurs parents).

Pour t'inscrire aux activités :

♦ Tu peux joindre Julien AUDRAN au Service Jeunesse de la mairie de Sulniac au 06.26.75.44.11 ou par mail : jeunesse@mairie-sulniac.fr

♦ Tu peux venir à la Maison des Jeunes les mercredis, vendredis de 14h à 18h et samedis de 14h30 à 18h.

Rappel : le nombre de places pour les activités proposées est limité ! La priorité sera donnée aux premiers inscrits.



Accueil de Loisirs Intercommunal :

alsh@mairie-sulniac.fr

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les horaires du mercredi sont les suivants :

♦ Les enfants scolarisés dans les écoles de Sulniac/Le Gorvello sont pris en charge à 11h45 à la sortie des classes.

♦ Pour les autres enfants :

- à 12h à la salle des fêtes (enfants inscrits l'après-midi déjeunant à l'accueil de loisirs).

- à 13h00 à la salle des fêtes (enfants inscrits l'après-midi).

♦ Entre 17h00 et 19h00 : départ des enfants.

Les inscriptions, modifications et annulations sont à faire par courriel uniquement à cette adresse alsh@mairie-sulniac.fr avant le 20 du mois précédant vos demandes. Après la date limite, les inscriptions ne peuvent être acceptées que s'il reste des places. Une alerte-rappel vous est adressée par courriel par l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances d'Automne du 20 au 31 octobre. Les inscriptions sont closes, cependant, vous pouvez encore vous renseigner auprès de Nathalie HUBERT : alsh@mairie-sulniac.fr. Des places restent disponibles sur certains jours.

Pendant les vacances, les horaires sont :

- de 7h15 à 9h30 : arrivée des enfants.

- à 12h à la salle des fêtes : si vos enfants inscrits l'après-midi déjeunent à l'accueil de loisirs.

- à 13h00 à la salle des fêtes : si vos enfants sont inscrits l'après-midi.

- de 17h00 à 19h00 : départ des enfants.

Ouverture pendant les vacances de Noël : l'accueil de loisirs sera ouvert du 22 au 24 décembre 2014.

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez la directrice Nathalie HUBERT Tél. 06 26 75 44 45

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

♦ **A Sulniac**, les rencontres ont lieu au chalet de l'accueil périscolaire, prochaine séance le **jeudi 09 octobre** de 9h15 à 11h15.

♦ **A Treffléan**, le **samedi 11 octobre** de 9h à 11h15 à la garderie périscolaire.

Contact : Lynda au multi-accueil d'Elven au 02.97.53.04.31

<http://laep-pays-elven.blogspot.com/>

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Prochains ateliers de 9h30 à 11h30 :

♦ à Sulniac le **jeudi 16 octobre** et le **jeudi 13 novembre** au chalet de l'accueil périscolaire.

♦ à Treffléan le **jeudi 6 novembre** à la garderie périscolaire.

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolff au 02.97.45.58.66

mail : ripamargoet@gmail.com

Association POUR LA VIE : « Offre du rêve et de l'espoir aux enfants atteints de myopathie de Duchenne grâce au recyclage des téléphones mobiles ».

En France, plus de 50 millions de téléphones mobiles cassés ou inutilisés sont stockés. Ils sont encombrants pour vous mais utiles pour l'association. Grâce au recyclage écologique et solidaire, de nombreux enfants malades voient leurs rêves se réaliser. Les enfants de l'hôpital de Vannes bénéficient de cette chance. Grâce à vous, le nombre de rêves réalisés augmentera.

Ensemble recyclons nos téléphones !!!

Une boîte est à la disposition du public à l'accueil de la mairie pour y déposer vos mobiles. Merci pour votre solidarité !

Plus d'informations sur <http://www.pourlavie.org/>

Dans le cadre du Pacte électrique breton et du Plan Climat Energie, Vannes agglomération soutient le développement de l'effacement diffus : une technologie innovante dont 35 000 foyers bretons bénéficient déjà.

Par délibération du 11 septembre, le Conseil municipal a décidé de conventionner avec l'opérateur Voltalis afin de coordonner sur le territoire les actions d'information et de sensibilisation des administrés pour permettre le développement de l'effacement diffus à Sulniac.

Pour participer à cette mobilisation régionale, les élus et les services de Sulniac encouragent les habitants chauffés à l'électricité à se porter volontaires pour bénéficier de ce dispositif gratuit, qui contribue à atteindre les objectifs de sobriété énergétique et de sécurisation du réseau électrique.

Une action concrète

À Sulniac, un foyer sur deux est chauffé à l'électricité. Pour leurs occupants, le chauffage électrique et la production d'eau chaude sanitaire représentent 80% de la facture annuelle d'électricité. Ces équipements énergivores (radiateurs, planchers chauffants, ballons d'eau chaude) génèrent des pics de consommation, que la Bretagne et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE, filiale d'EDF, chargée de la sécurité et de l'équilibre du système électrique) essayent de prévoir et de gérer au mieux.

Solution innovante et déjà déployée à grande échelle, **l'effacement diffus consiste à produire des économies d'énergie** dans les logements en suspendant sur une courte durée le fonctionnement de ces équipements. Un boîtier, inséré dans le tableau électrique, pilote ces modulations en temps réel, aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin. Activé en alternative à de la production d'appoint, pour faire face à ces pics de consommation ou à des aléas du système électrique, l'effacement diffus contribue aux économies d'énergie, à la réduction des émissions de CO₂ et à la sécurisation de l'approvisionnement électrique, enjeu régional majeur, dont Sulniac est solidaire. Sans impact sur le confort ou sur les habitudes des foyers équipés, ce dispositif donne accès via Internet à un suivi détaillé de sa consommation et peut permettre à ses adhérents de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'électricité.

Un courrier d'information sera transmis aux habitants propriétaires et locataires d'un logement chauffé à l'électricité, les invitant à une rencontre, ouverte à tous, le jeudi 23 octobre à 19h à la salle du Conseil municipal (près de la médiathèque).

La municipalité appelle à la mobilisation de tous pour que le plus grand nombre soit équipé avant l'hiver. Venez vous renseigner !

Pensez aux éco-gestes

L'ADEME propose sur son site « ecocitoyens » différents éco-gestes, pour aller encore plus loin dans la réduction de sa consommation et des émissions de CO₂. Des gestes simples et efficaces, comme la maîtrise des températures de chauffage, par pièce et selon les moments de la journée.

(Plus d'information à l'adresse <http://ecocitoyens.ademe.fr/mon-habitation/bien-gerer/reduire-ses-factures-d'energie>)

Vous souhaitez réduire la facture énergétique de votre logement ? Vous avez un projet de rénovation ? Les conseillers de l'Espace Info Energie et de l'opération RENOVEE pourront vous renseigner, notamment sur les différents dispositifs d'aide. Contact Espace Info Energie : 0805 203 205 www.bretagne-energie.fr ; Contact Opération Renov'EE : 02 97 60 42 55 www.operation-renovee.fr

Informations pratiques

Pour réaliser des économies dès cet hiver tout en participant à la sécurisation du système électrique grâce à l'effacement diffus, les habitants volontaires peuvent contacter l'opérateur partenaire Voltalis (dispositif gratuit et sans abonnement) :

- En participant à la rencontre du 23 octobre à 19h
- Par téléphone, au 02 22 96 95 50
- Par courriel à l'adresse : bretagne@voltalis.com
- En déposant en Mairie le coupon-réponse joint au courrier d'information